

PAROISSE NOTRE DAME D'OLT et DIEGE - Dimanche 15 février

6ème dimanche du Temps Ordinaire (semaine II du Psautier) - Année A.
Évangile de Jésus Christ selon Saint Matthieu « Il a été dit aux Anciens. Eh bien ! moi, je vous dis » LECTURE BREVE (Mt 5, 20-22a.27-28.33-34a.37) ?

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne surpassé pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. » — Acclamons la Parole de Dieu.

Homélie – Frères et sœurs, dans l’Évangile que nous venons d’entendre, Jésus nous surprend. Il ne vient pas simplifier la Loi. Il ne vient pas l’effacer. Il dit au contraire : « Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. » Et tout de suite après, il va plus loin, beaucoup plus loin.

Il ne se contente pas de rappeler les commandements : il les radicalise. « Vous avez appris... eh bien moi, je vous dis... » « Tu ne commettras pas de meurtre » : c'est clair. Mais Jésus ajoute : la colère, l'insulte, le mépris blessent déjà la relation.

« Tu ne commettras pas d'adultère » : c'est clair. Mais Jésus va jusqu'au regard qui enferme l'autre dans le désir et

l'utilise. Autrement dit, Jésus déplace le centre de gravité.

Il nous fait passer d'une morale extérieure à une transformation intérieure. Il ne s'agit plus seulement d'éviter le mal visible. Il s'agit de laisser Dieu purifier la source, le cœur. Car c'est du cœur que viennent les paroles, les gestes, les ruptures... ou la paix.

« Si votre justice ne surpassé pas celle des scribes et des pharisiens... » Cette phrase peut nous inquiéter. Mais Jésus ne demande pas d'être plus scrupuleux. Il demande d'être plus vrais. La justice chrétienne n'est pas une accumulation de règles. Elle est une relation vivante avec Dieu. Ce que Jésus accomplit, c'est la Loi de l'amour.

Il révèle que tous les commandements trouvent leur sens dans l'amour de Dieu et du prochain. Ne pas tuer ? Oui. Mais surtout : réconcilie-toi avec ton frère. Ne pas tromper ? Oui. Mais surtout : aime d'un cœur uniifié et fidèle. Ne pas mentir ? Oui. Mais surtout : que ta parole soit simple et vraie : « Oui » si c'est oui.

En entendant ces paroles, on pourrait se dire : « C'est impossible. Qui peut vivre cela ? » Et nous avons raison : seuls, nous ne le pouvons pas. Mais Jésus ne donne pas un code moral. Il donne sa grâce.

Celui qui parle ainsi est celui qui donnera sa vie pour nous. Celui qui nous demande la réconciliation est celui qui, sur la croix, dira « Père, pardonnez-leur. » L'accomplissement de la Loi, c'est Lui. Et si nous restons attachés à Lui, son Esprit travaille nos cœurs.

Peut-être que cet Évangile nous invite à nous poser une question simple : Où ai-je besoin de réconciliation ? Quelle parole blesante dois-je réparer ? Quelle vérité ai-je à vivre avec plus de droiture ?

La sainteté ne commence pas par des choses extraordinaires. Elle commence par un cœur qui accepte d'être ajusté à l'amour.

Frères et sœurs, Jésus ne diminue pas l'exigence. Il l'élève... mais il nous élève avec elle. Il ne nous enferme pas dans une Loi. Il nous ouvre à une vie transformée.

Demandons-lui aujourd'hui, la grâce d'un cœur réconcilié, d'un regard pur et d'une parole vraie. Alors, oui, la Loi sera accomplie — non pas comme un poids, mais comme une joie. Amen.

Informations à consulter sur le site paroissial

- Message des évêques sur la loi « fin de vie ».
- Qu'est-ce que le Mercredi des Cendres ?
- Comment vivre le Carême concrètement ?
- LE CARÊME : Comment ça se passe ?
- Carême 2026 avec le CCFD, mercredi 18 février, soupe partage.

Notez la date du **dimanche 19 avril 2026**: quine paroissial salle AGORA Capdenac-Gare. Merci pour vos soutiens.

In memoriam

- † Simone Brangeot, 95 ans, (dcd 6/2) à Salles-Courbatiès
- † Raymonde Miermon, Née Calmettes 90 ans (dcd 9/2) Sonnac.
- † Valérie Boulestin 50 ans (dcd 12/2) Capdenac-Gare.

Agenda Paroissial

Samedi 14 février

- 9:30 Formation EAP à St Pierre Rodez
- 18:00 [M] Bouillac

Dimanche 15 février

- 9:30 Catéchisme des enfants
- 10:30 [M] Capdenac-Gare : Hubert et Madeleine Esteve, Marie-Therese Metge, Jean Clavequin, famille Marty, Arnaud et Francis Pezet, famille Labarte, Vinel et Segonds, intention d'action de grâce, intention particulière.

- 14:00 Quine paroissial Foissac **Annulé**.

Mardi 17 février

- 11:00 Messe à la maison de retraite la Croix Bleue

Mercredi 18 février (début du Carême)

- 18:00 [M] Mercredi des cendres à Capdenac-Gare.
- 19:00 Soupe partage avec CCFD à la salle paroissiale

Jeudi 19 février

- 13:00 Pastorale des collégiens de St Louis
- 17:30 La Pastorale des collégiens à la maison paroissiale

Vendredi 20 février

- 18:30 [M] Capdenac-Gare.
- 20:00 Soirée préparation de Baptême à la maison paroissiale

Samedi 21 février

- 18:00 [M] Loupiac : Jacques Fabre (messe de sép.), Christian Lavergne.

Dimanche 22 février

- 10:30 [M] Capdenac-Gare : Leone Acampo (messe de sép.), Monique Calmels (messe de sép.), Denis Gomes, Odette Bouissac, Roger Bordes (amis), Jeanine Vabre, famille Gardelle.

Vendredi 27 février

- 18:30 [M] Capdenac-Gare.

Samedi 28 février

- 18:00 [M] Tournhac

Dimanche 1 mars

- 10:30 [M] Capdenac-Gare : Odette Bouissac
- 11:30 Baptême d'Issa Couderc à Capdenac-Gare.

La Capelette de Foissac

- Chaque vendredi 18:00 Chapelet.
- Chaque dimanche 17:00 [Messe] missel de 1962 (latin). -

Pour plus d'infos

